



Choix de l'éditeur

Consolidation de la paix : Postulats, pratiques et critiques ; La rétribution et la dissuasion du cyber terrorisme ; La cyber-dissuasion est-elle une stratégie illusoire ? La charia, « business du désert » : Comprendre les liens entre les réseaux criminels et le djihadisme dans le nord du Mali ; et Fondements de la théorie économique : Argent, marché et pouvoir social

Le professeur Teresa Almeida Cravo suggère que la consolidation de la paix est devenue le fil conducteur de l'intervention internationale dans la périphérie depuis son introduction par les Nations Unies dans l'*Agenda pour la paix* de 1992. Dans son article *Consolidation de la paix : Postulats, pratiques et critiques*, elle constate que les conditions propices au maintien d'une paix durable, gage de la non-résurgence d'un conflit armé, sont difficiles à réunir et loin de faire consensus. Immanquablement controversé, le concept de paix libérale a en effet montré ses limites. Du reste, la réalité des sociétés ravagées par la guerre est bien plus complexe que ne l'avaient imaginé les acteurs internationaux engagés dans la promotion de la paix après un conflit. Marqué par des succès contestés et des échecs cuisants, le modèle actuel s'est heurté à des attaques virulentes et à un scepticisme généralisé. Cet article examine sous un angle critique le contexte théorique et les contingences pratiques de la consolidation de la paix, en étudiant les intentions, mais aussi les faiblesses du paradigme adopté par la communauté internationale depuis les années 1990.

Dans son article *La rétribution et la dissuasion du cyber terrorisme*, John Klein suggère que, si les premiers travaux sur le cyber terrorisme datent du début des années 2000, le concept stratégique n'est toutefois pas clairement défini, et l'effet de la rétribution sur ce type d'activité est fortement contesté. Pour certains décideurs et experts en stratégie, la rétribution peut ne pas être applicable aux attaques cyber-terroristes, en particulier si elles sont lancées par des groupes non étatiques. Pourtant, puisque les groupes étatiques et non étatiques ont tendance à diriger rationnellement et stratégiquement leurs actions, une rétribution devrait est envisageable, du

moins dans une certaine mesure. En proposant des options légitimes en cas de cyber-attaque d'envergure, le droit des conflits armés ouvre une perspective fondamentale sur la rétribution du cyber terrorisme, notamment à travers les principes de la nécessité militaire et des cibles légitimes. En outre, si elle est envisagée dans sa globalité, en tenant compte de tous les moyens disponibles, la rétribution associée à des activités de dissuasion peut diminuer la probabilité d'actes cyber-terroristes, tout en limitant les conséquences d'une attaque éventuelle.

Alors que le gouvernement américain admet la gravité des cyber-menaces, en particulier à l'encontre de ses infrastructures sensibles, et que le département de la Défense considère officiellement le cyberspace comme un domaine opérationnel, Emilio Iasiello constate dans *La cyber-dissuasion est-elle une stratégie illusoire ?* que la stratégie de rétribution appliquée au cyber-domaine est héritée de la guerre froide. Mais à la différence du nucléaire, la cyber-dissuasion doit compter avec un large spectre d'adversaires, des individus aux entreprises publiques, dont les compétences, la détermination et les capacités sont variées. De plus, les principes même de la dissuasion nucléaire pendant la guerre froide, à savoir la menace de représailles apocalyptiques, ne sont pas applicables au cyberspace. L'efficacité potentielle d'une stratégie similaire est donc fortement compromise. Du reste, les difficultés de l'attribution des attaques, la capacité à réagir promptement et efficacement et la capacité à maintenir un modèle de répétabilité semblent être des obstacles insurmontables dans un domaine où les acteurs excellent à brouiller les pistes.

Comment, dans le nord du Mali, la dynamique sociale et économique a-t-elle pu favoriser l'émergence des réseaux de militants ? C'est la question que Rikke Haugaard se pose dans *La charia, « business du désert » : Comprendre les liens entre les réseaux criminels et le djihadisme dans le nord du Mali*. L'auteur constate que les groupes militants djihadistes sont des acteurs impliqués dans des luttes pour le pouvoir local et non pas des « combattants » ou des « terroristes » animés par une idéologie extrémiste. D'ailleurs, la distinction claire entre groupes conformes et groupes non conformes énoncée par le gouvernement malien et la communauté internationale dans le cadre de la mise en œuvre des accords de paix en juin 2015 est problématique. Enfin, la compréhension des conflits au nord du Mali exige un examen attentif des liens entre les groupes militants djihadistes, la politique locale et les activités des réseaux criminels à Gao et à Kidal.

Dans *Les fondements de la théorie économique : Argent, marché et pouvoir social*, Garry Jacobs postule que la future science économique devra non seulement être centrée sur l'homme et inspirée par des valeurs humanistes, mais aussi être inclusive, avoir une portée mondiale et offrir des perspectives d'évolution. Elle sera fondamentalement interdisciplinaire afin de refléter la complexité croissante des interconnexions propres à notre société moderne. Elle s'appuiera sur les principes transdisciplinaires de l'existence sociale et du développement humain qui forment le socle théorique de toutes les sciences humaines. L'auteur envisage les marchés et l'argent comme des instruments de conversion du potentiel social en pouvoir social, car ils mettent la capacité de l'organisation à transformer les énergies humaines au service de la réalisation sociale.

En somme, la répartition des droits et des privilèges au sein de la société délimite le fonctionnement de ces institutions sociales et, en fin de compte, en détermine les bénéficiaires.

Rémy Mauduit, rédacteur-en-chef et éditeur
Air and Space Power Journal–Afrique et Francophonie
Maxwell AFB, Alabama